

guer dans cette herbe verte et qui suivait les ondulations de la mer, la carapace noire ou les longues serres de ceux que nous cherchions. En voyions-nous un, vite nous plongeons notre engin de pêche pour tâcher de l'attraper, mais, prompt comme l'éclair, le crustacé nous avait dépassés d'un coup de queue, et la chasse était à recommencer, aux grands éclats de rire de notre guide. Celui-ci, plus expert, n'avait qu'à glisser hypocritement son croc sous le ventre de la pauvre bête, à la chatouiller quelques secondes, puis à l'envoyer rejoindre brusquement la douzaine et demie de camarades qui, tout abasourdis par leur changement de garnison, se livraient à la plus excentrique des manœuvres, pour sortir de leur prison d'osier. Quant aux terreneuves, ils n'y mettaient pas tant de façons, et dès qu'ils avaient flairé un de ces malheureux homards, ils le happaient hardiment et allaient le déposer sur la grève.

« En voyant venir le brouillard, Tétu avait craint que nous eussions quelque difficulté à retrouver la route du steamer, et, prenant sa boussole, il avait tenu à nous faire la conduite. Ferme assis sur le banc d'un esquif long de dix pieds, qu'il gouvernait comme une plume, au moyen de deux légers avirons, il vint ainsi jusqu'au *Napoléon III*. Nous sachant alors en sûreté, il revira de bord, salua de la main et ramant vers terre, la dernière fois que nous le vîmes, comme l'oiseau précurseur des tempêtes, il se laissait bercer, ainsi qu'un pétrel, sur le dos des vagues énormes. »

Après avoir lu cette esquisse de la vie aventureuse de David Tétu, dont le nom figure en tête de ces pages, à côté des *Raiders* de Saint-Alban, le lecteur a dû se demander : quel rapport y a-t-il entre notre chasseur et ces maraudeurs américains ? Ces rapports, quoique fort peu connus, sont plus intimes qu'on ne le pense, comme la suite le fera voir.

Mais, avant d'entrer dans ce récit, il est nécessaire, pour l'intelligence des événements, de donner un précis historique de l'affaire de Saint-Alban.

(A suivre)

## LA CHAPELLE DE LA RÉPARATION

AU CŒUR DE JÉSUS, À VILLA-MARIA

Les dames de la Congrégation qui depuis deux siècles ont donné à la religion et à la sainte Vierge tant de preuves de foi et de dévouement, ont entrepris d'élever un nouveau monument à la gloire de la Reine des Cieux. Elles font un appel à toutes les âmes pieuses du Canada pour les prier de s'associer à leur œuvre si méritoire. Nous connaissons trop les sentiments qui animent notre population pour douter un instant de son empressement à répondre à cet appel. Déjà les dames de Villa-Maria ont reçu des dons de personnes pieuses qui veulent payer le prix d'une pierre ou d'une colonne du nouveau temple. Nous sommes certains qu'elles ont donné un exemple qui sera suivi.

Les personnes qui voudraient prendre part à la bonne œuvre pourraient se mettre en rapport avec les dames de Villa Maria qui leur feront connaître quels sont les avantages spirituels que leur vaudra leur charité.

Nous croyons devoir donner ci-après la liste des personnes qui ont déjà envoyé leur contribution à Villa-Maria :

Dame Joseph Léveillé, de Montréal, \$5—Jos. Beaudin, de St-Jacques le Mineur, \$10—Dame Jos. Giroux de Coaticook, \$6—MM. Philip et Francis Dwyer, \$10—Dlle Marceline Filion, Ste-Thérèse, \$25—Rvd. M. Paré, curé de l'Ange Gardien, \$5—Dame Boucher, St-Hyacinthe, \$5—M. N. Kennedy, Etats-Unis, \$5—Rvd. Messire P. J. Saucier, procureur du séminaire de Rimouski, \$5—M. Blair, Pointe aux Trembles, \$5—M. et madame Fafard, St-Cuthbert, \$5—Chs. Fafard, médecin, Montréal, \$5—Dame M. O'Farrell, Montréal, \$5—Dlle Mary Byrne, Kingston, \$5—Anonyme, Villa-Maria, \$5—Dame Hamilton, St-Rémi \$5—Moïse Bouthillier, St-Jean Chrysostôme, \$5—Jos. DeChamplain, Ptre., Rimouski, \$5—Dame James Furlong, Terrebonne, \$10—Ls. St. Louis et sa famille, Montréal, \$5—Edwin Hurtubise, Montréal, \$5—Dame Mary Partener, Montréal, \$5—Henry Stafford, Montréal, \$5—Dame B. Pouliot, l'Islet, \$5—Rév. P. Savoie, prêtre, l'Islet, \$5—Rév. Desmarais, curé de la Pointe aux Trembles, \$5—Dame Dosithé Lacoursière, Batiscan, \$5—Dame veuve Thomas Tiffin, Montréal, \$10—Dame veuve Onésime Létourneau, St-Sylvestre, \$5—Dame Eusèbe Létourneau, Saint-Sylvestre, \$5—François-X. Audet, de la Baie des Chaleurs, \$5—Dame Gosselin, Montréal, \$5—Fabien Renaud, Montréal, \$5—Dame veuve Pierre Beaubien, Montréal, \$5—Dame Lucille Archambault-Cormier, Somerset, \$5—Z. Mayrand, \$5—Dame Ombéline Poirier-Galland, Shédiac, \$5—Les Dames et les Demoiselles Enfants de Marie, \$5—Ernest Brégent, peintre-décorateur, Montréal, \$5—Dlle Marie Drouin, St-Norbert d'Arthabaska, \$5—Dame John Riley, Troy, N.-Y., \$10—James Byrne, Kingston, \$5—Jos. Décary, Notre-Dame de Grâce, \$5—L'hon. sénateur J. F. Armand, Rivière des Prairies, \$10—Dame Gray, New-York, \$5—Dame Eloi Rioux, Trois-

Pistoles, \$5—C. C. Cormier, Somerset, \$5—Dame N. H. Cormier-Bourgoin, Montréal, \$5—dame veuve C. Cormier-Pereault, St-Jean, \$5—N. H. Bourgoin, avocat de Montréal, zéléateur-bienfaiteur—Dlle Bourgoin, 1 *Lis d'or* et \$1.—Dame Jos. Asselin, Montréal, \$5—Dame Clément Robillard, Montréal, \$5—Dlle Lillie Daragon, Troy, \$5—Dame Jos. Leblanc, Montréal, \$5—Casimir Beauvais, St-Michel Archange, \$10—Dlle Mathilda Beauvais, \$1—Dlle Elmire Beauvais, \$1—Dame C. Beauvais, \$1—Alexis Lestage, \$1—Dame veuve Christophe Racine, Ste-Anne des Plaines, \$5—Dame veuve Séraphin Cloutier, Montréal, \$5—Anonyme, une belle montre d'or avec chaîne d'or—Alph. Chabot, \$2—Dame Vve Charest, \$4—Dame Jos. Allard, St-Rémi, \$1—M. E. Sénécal, imprimeur-relieur, \$4—Dame Châtel, St-Rémi, \$1—Dame veuve P. Pepin dit Laforce, \$1—Dame R. Pepin dit Laforce, \$1—Dame P. Paré, \$1—Hon. J.-Bte. Guévremont, \$1—M. Jos. Allard, jr., St-Rémi, \$1—Rév. Messire J. A. Bureau, \$1—Dame Ed. Roy, St-Rémi, \$1—Dlle Fortier, St-Michel de Bellechasse, \$1—Dlle J. Lafortune, l'Assomption, \$1—Dlle Ezilda Lacombe, l'Assomption, \$1—Dlle Alph. Archambault l'Assomption, \$1—Dlle Phi. Châtel, Saint-Rémi, \$1—M. Aimé Dugas, Saint-Rémi, \$1—M. W. Hamilton, St-Rémi, \$1—Dame Ls. Hainault, St-Rémi, \$1—Dame C. Colin, \$1—Dlle D. Colin, \$1—Dlle M.-Louise Dorion, l'Assomption, \$1—Dame Hamilton St-Rémi, \$1—Léon Houle, St-Rémi, \$1—Dlle Délia Dumontel, St-Rémi, \$1—Dlle Rose de Lima Barré, St-Rémi, \$1—C. Renouf, Trois-Pistoles, \$2—Olivier Girard, Montréal, \$1—Dame O. Girard, \$1.

(A suivre.)

## CHOSSES ET AUTRES

La Cour Suprême tiendra un terme à Ottawa le 24 octobre.

Les vapeurs *Québec* et *Montréal* ont commencé à quitter Montréal pour Québec à 6 hs. au lieu de 7 p.m.

On évalue à 70,000 le nombre des émigrants qui se sont établis en Canada depuis le commencement de l'année.

La présentation des candidats aura lieu le 14 dans le comté des Deux-Montagnes.

Un télégramme de Winnipeg annonce la mort de l'hon. E.-B. Wood, juge en chef de Manitoba.

Il est rumeur que M. Bossé, député de Québec-Centre au parlement fédéral, sera fait juge sous peu.

Les brefs pour l'élection de Soulanges sont lancés. L'appel nominal des candidats aura lieu le 20 octobre courant.

Une dépêche de Marseille annonce que la reine Victoria a décidé d'aller passer quelque temps dans le midi de la France.

Les passe-ports étrangers, donnés par les lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, sont reconnus par les ministres de Sa Majesté et les consuls à l'étranger.

Un Canadien-Français, habitant le Maine, M. Alexis Cyr, de Grande-Ile, vient d'être élu député à la législature de l'Etat du Maine, pour le comté d'Aronstook.

M. Frédéric Houde, M. P., ex-proprétaire du *Monde*, est gravement malade depuis quelques jours. Les médecins espèrent arrêter l'hémorragie des poumons dont il souffre.

L'archevêque de Paris a refusé le service religieux à un catholique récemment tué en duel. On croit que ce sera peut-être le meilleur moyen de mettre fin à cette triste institution.

M. l'abbé Rousselot, curé de Notre-Dame, a été nommé à la cure de Saint-Jacques de Montréal, et M. l'abbé Sentenne, curé de Saint-Jacques, a été nommé à la cure de Notre-Dame.

M. Cadart, ingénieur au corps national des ponts et chaussées, est arrivé à Québec depuis quelques jours. M. Cadart est chargé par le gouvernement français d'étudier les canaux et les voies de navigation du Canada.

L'empereur d'Autriche a fait dernièrement une visite officielle, comme souverain, au comte de Chambord, à Frohsdorf. C'est la première fois que François-Joseph visitait ainsi l'héritier de la monarchie française. L'événement a fait sensation.

Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, est parti pour l'Europe par le steamer *Peruvian*. Sa Grandeur est accompagnée du R. P. Bourgeois et de MM. les abbés Gingras, curé de St-Gervais ; Sasseville, curé de Ste-Foye ; Fafard, curé de St-Joseph de Lévis.

On dit que M. J.-U. Gregory, du département de la marine et des pêcheries, a préparé une belle collection de spécimens de poissons du Canada. Ces poissons devront être envoyés à la prochaine exposition qui aura lieu dans le cours de l'année prochaine à Londres.

La semaine dernière a eu lieu la fête de l'illustre fondateur de l'Ordre Séraphique, saint François d'Assises, qui est partout en si grande vénération dans le Canada. C'était d'une manière toute particulière un jour de réjouissance pour les tertiaires qui ont reçu, ce jour-là, de grandes faveurs spirituelles.

M. Chapleau, actuellement en France, a eu une longue entrevue, au ministère des affaires étrangères, avec M. Duclerc. M. Thors accompagnait M. Chapleau. L'entrevue a été des plus cordiales, et le premier ministre français a témoigné les plus vives sympathies pour notre pays.

La semaine dernière, le Président de la République française a remis la barrette à Mgr Czaicki, le nonce du pape à Paris, qui vient d'être créé cardinal. M. Grévy a félicité le nouveau prince de l'église de l'esprit de conciliation dont il avait fait preuve pendant toute la durée de ses fonctions en France.

Le R. P. Lacombe vient d'établir une nouvelle mission à environ quatre cents lieues de Winnipeg, auprès des Montagnes Rocheuses, au milieu des Pieds Noirs, des Pieganes et des Gens de Sang. C'est, dit-on, la partie du Nord-Ouest la plus peuplée de sauvages. Le Révd. Père aura trois jeunes missionnaires pour l'aider dans ses travaux apostoliques.

L'ainée des filles de l'hon. M. Caron, ancien lieutenant-gouverneur, vient d'entrer dans le cloître.

Jeudi dernier, à l'Hôpital-Général de Québec, Mlle Ozine Caron a pris le voile blanc. La cérémonie a eu lieu à sept heures du matin. Sa Grandeur Mgr l'archevêque y a présidé, assistée de M. le curé Liberté, de St-Michel et de M. l'abbé Arthur Caron, vicaire à St-Charles de Bellechasse, frère de la postulante. Mademoiselle Caron portera maintenant en religion le nom de Sœur Ste-Claire. La postulante était conduite par son frère, le ministre de la milice, l'hon. M. Caron.

Il y a quelques jours, dans le cours de l'après-midi, un grand gaillard d'Irlandais, aux allures débraillées, abordait M. Benjamin Trudel, le chef de police riverain de Québec, sur la rue St-Jacques, à Montréal, en face de la librairie Dawson, en disant :

—Moi, je suis un Irlandais du parti de McNamee, et vous ?

—Moi, répondit M. Trudel, je suis Canadien. Cette réponse exaspéra l'Irlandais et il essaya de frapper le chef de police dans la figure. Mal lui en prit, car à sa seconde tentative il reçut entre les deux yeux un coup de poing qui lui fit passer l'envie d'affirmer sa nationalité d'une manière aussi brutale.

On lit dans le *Courrier du Soir*, journal publié à Paris : « Nous applaudissons de tout cœur au souvenir que notre confrère du *Monde Illustré* consacre à nos frères les Canadiens-Français. On sait le soin que nous avons toujours apporté à tenir la mère-patrie au courant de la vie nationale, de ce vrai démembrement de la France. La presse parisienne nous a peu à peu suivie sur ce terrain, et aujourd'hui les rapports entre le Canada et la France sont chaque jour plus sympathiques et plus cordiaux. »

« Puisse cette tradition s'étendre chaque jour à quelque nouvelle contrée. Il est si grand le nombre des pays que leur sympathie attire vers nous et dont nous négligeons par inconscience ou légèreté les excellentes dispositions ! »

Méfiez-vous de tous ces médicaments annoncés à grands frais comme pouvant guérir les maladies des voies urinaires, des rognons, etc., ils ne font que soulager, mais les Amers de Houblon guérissent radicalement ces maladies.

Nous lisons dans une nécrologie cette phrase, qui pourrait être un comble :

« Le capitaine des pompiers s'est éteint doucement. » Voilà ce qui s'appelle : faire ses affaires soi-même.

Entre femmes de ménage :

—Je viens d'épouser un apprenti charretier.

—Ah ! Est-il grossier ?

—Il est apprenti.

—Il ne doit *enqueler* qu'à moitié.